

CNT 92

Confédération Nationale du Travail

CNT92, BP 621, 92006 Nanterre - 0629398085 - ste92@cnt-f.org - www.cnt-f.org



La réponse du pouvoir aux émeutes : Précariser, réprimer, expulser !

Octobre-novembre 2005 : des révoltes de jeunes éclatent dans les banlieues populaires suite à la mort de deux jeunes gens poursuivis par la police. Il y aura durant ces émeutes des milliers d'arrestations.

8 novembre 2005 : L'Etat ressort sa loi d'exception coloniale. Il applique **L'Etat d'Urgence** déjà décrété en 1961 pendant la guerre d'Algérie et en 1984 pendant les révoltes Kanakes en Nlle Calédonie. Les banlieues seraient-elles devenues des colonies ??

Janvier 2006 : Suite à ces émeutes, le gouvernement annonce qu'il met en place la loi sur l'égalité des chances pour répondre à la précarité des jeunes des quartiers populaires. **Mais la loi sur l'Egalité des chances c'est pire, car c'est (entre autres) :**

- Le travail de nuit des enfants à partir de 15 ans
- L'apprentissage à partir de 14 ans
- Les allocations supprimées pour les parents qui ont des enfants absentéistes à l'école
- Et le fameux CPE ...

La réponse de la jeunesse au pouvoir : Grèves, occupations, démocratie directe !

De février à avril 2006 des centaines de milliers de jeunes, étudiants, lycéens, précaires, se mobilisent pour rejeter la Loi sur l'égalité des chances et le CPE qui en fait partie. Le samedi 18 mars nous sommes 1,5 millions dans la rue, les 28 mars et 4 avril, les salariés en grève rejoignent la jeunesse : 3 millions. Blocages de facs, de routes, de gares, occupations, assemblées générales souveraines, démocratie directe, la jeunesse montre une détermination et une inventivité qui redonne espoir à tous. Des grèves reconductibles démarrent dans des bahuts. Des jonctions ponctuelles se font entre salariés et jeunes précaires en lutte. Sous la pression populaire le gouvernement est contraint de retirer le CPE. Pour la première fois depuis des années, l'Etat est contraint de reculer et une nouvelle génération militante émerge enfin.

Luttons tous les jours dans nos boîtes et dans nos quartiers !

Mais la loi sur l'égalité des chances est appliquée. Les jeunes des cités ont encore plus de raisons de se révolter aujourd'hui avec le travail de nuit à 15 ans qui vient de passer. **Dans les petites entreprises le CNE (grand frère du CPE) est appliqué** : une grande partie des travailleurs sont soumis au bon vouloir des patrons car « jetables » à tout moment. **Les familles en difficulté auront encore plus de galères financières.** Les tensions seront de plus en plus fortes. Et en même temps Sarkozy ne se repose pas : il prépare une nouvelle loi qui menace aussi la carte de résident de 10 ans (Loi CESEDA). Cette même carte que beaucoup d'habitants immigrés possèdent aujourd'hui grâce à une lutte menée par les immigrés des quartiers populaires et leurs enfants en 1984 : la marche pour l'Egalité. Ce mouvement par le passé comme aujourd'hui la lutte anti-cpe a eu le mérite de porter avant tout la **question sociale pour tous** : **Quelles conditions de vie ? Quel travail ? Quel logement ? Quelle école ? Quelles solidarités ? Nous devons construire un réseau de résistances collectives et syndicales contre toutes les galères que nous subissons mais aussi militer ensemble pour un autre futur.**

La CNT 92 vous propose d'en discuter lors d'une :

REUNION

Lundi 24 avril 2006 à 19h

Bourse du travail des Agnettes* à Gennevilliers
6 rue Lamartine - M° Asnières-Gennevilliers Gabriel Péri

Qu'est-ce que la CNT?

Syndicat révolutionnaire et anti-capitaliste la CNT c'est :

- **La construction d'une force syndicale autonome et révolutionnaire** : les syndicats sont adhérents à la Confédération Nationale du Travail, regroupent dans le même esprit les travailleurs du public et du privé, les chômeurs, les retraités, et militent dans les entreprises comme dans les quartiers (antifascisme, lutte pour le droit des femmes, antimilitarisme, transports gratuits, lutte contre les expulsions,...).
- **L'unité des personnels sur le lieu de travail et la solidarité concrète.** Le syndicat regroupe dans la même structure tous les travailleurs qu'ils soient de droit public ou privé, précaires, etc. Pas de corporatisme dans la même branche, pas de division des travailleurs.
- **La démocratie directe dans le syndicat comme dans les luttes.** À tous les niveaux, l'assemblée générale souveraine décide et non un quelconque « bureau ».
- **L'Autogestion du syndicat** : refus de la bureaucratie syndicale par la gestion collective. Rotation et révocabilité des mandats, les responsabilités sont partagées par tous les adhérents, refus des permanents rémunérés par l'employeur qu'ils sont censés combattre.
- **La défense d'un syndicalisme indépendant de l'Etat et du patronat** : refus de toute forme de subventions, autonomie complète vis à vis des organisations politiques, religieuses ou autres, syndicat ouvert à toutes et tous, refus du cumul d'une fonction politique et d'une fonction syndicale.
- **La défense et la promotion d'un projet social** : le syndicat est une force de proposition, porteur d'un autre futur et de revendications concrètes.
- **La solidarité internationale** : la CNT est en contact avec des organisations syndicales étrangères, car le combat des travailleurs ne connaît pas de frontières.

* A 5 minutes à pied du métro, après les portillons 1^{ère} sortie à gauche Longer la 4 voies côté trottoir de droite en direction du nord, puis prendre le passage piéton sur la droite (entrée dans la cité des Agnettes) la bourse est 300m plus loin sur la gauche, face au petit centre commercial - Sortie 5 depuis l'A86 (à 10min de Nanterre).